

VIRY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Viregimus, Viregium, Viresium, Vyris, Vins, Virix,

Village de l'arrondissement de Saint-Claude ; canton et distribution de poste des Bouchoux ; succursale ; à 14 km des Bouchoux, 20 de Saint-Claude et 60 de Lons- le-Saunier.
Altitude : 761^m.

Le territoire est limité au nord par Rogna, au sud par Arbent, Eschallon et Belleydoux (Ain), à l'est par Choux et les Bouchoux et à l'ouest par Arbent et Sièges. La Pommeraie, le Pré Verdet, les Evarisses, Sur les Aules, la Côte de Boubeaux, le Val du Moulin, le Pré Vérin, la Croix des Baises, la Tour, Très-le-Mur, l'Envers, Sous la Bastie, le Pré Guillon, le Fournet, le Chasal, Chez les Lyandoz, Chez les Canguy, la Mignole, la Maison-Neuve, l'Essart et la Boissière sont des hameaux ou granges isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Rogna, Sièges, Arbent, Choux, aux Bouchoux, à Belleydoux, Eschallon et Molinges ; par ceux dits de Fudaine, des Varisses, de la Prairie ou Roche-Taillée, des Vernois, des Mermets, des Lyandoz et de la Maison-Neuve ; par le bief de Longvirvy qui sort du lac, le ruisseau de Préverant ou bief de Rosay qui y prend sa source, et par le bief du Moulin.

Le village est situé à l'extrémité méridionale du département, au milieu d'un bassin entouré de montagnes, les unes aux flancs nus et déchirés, d'autres couvertes de pâturages ou de forêts de sapins et de hêtres. Les maisons sont bien bâties en pierre et couvertes en tavaillons. La plupart ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 799 habitants ; en 1846, 1040 ; en 1851, 1017, dont 521 hommes et 496 femmes ; population spécifique par km carré, 54 habitants ; 164 maisons ; 225 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1673.

Vocabulaire : saint Romain.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Viry a reçu les cotes 5 E 543/2 à /6. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 1068 à 1071, 3 E 7576 à 7587, 3 E 7900 à 7903. Tables décennales : 3 E 1122 à 1130.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 523, 5 Mi 1168 à 1170, 5 Mi 1 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastré : exécuté en 1828 : surface territoriale 1866^h divisés en 3886 parcelles ; surface imposable 1842^h, savoir : 497 en bois, 421 en terres labourables, 343 en prés, 249 en parcours, 239 en pâtures, 65 en friches et murgers, 19 en broussailles, 5^h 71^a en sol et aisances de bâtiments et 2^h 11^a en jardins, d'un revenu cadastral de 11.885 fr. ; contributions directes en principal 3.522 fr.



Le sol, montagneux, rend cinq fois la semence des céréales et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du méteil d'avoine et de lentilles employé comme fourrage, des pommes de terre, du chanvre, un peu de maïs, de légumes secs, de lin, du foin et beaucoup de fourrages artificiels. Tous ces produits sont de bonne qualité.

On importe le tiers des céréales, le vin et une partie des fourrages.

Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques moutons et chèvres ; 10 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait de grands progrès.

On trouve sur le territoire d'abondantes tourbières exploitées pour le chauffage des habitants d'Oyonnax, des sablières abondantes, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille, des carrières de marbre gris et rouge non exploitées, de la terre pour poterie dont l'exploitation a été abandonnée en 1853. On y a aussi extrait autrefois du minerai de fer en grains dans la montagne de Bombout.

Les habitants fréquentent les marchés d'Oyonnax. Leur principale ressource consiste dans le produit des fromageries. Quelques-uns vont travailler comme terrassiers sur les routes et aux chemins de fer; d'autres vont peigner le chanvre dans les départements du Doubs et de la Haute-Saône et dans la partie basse du département du Jura. On fabrique dans le pays des bobines pour les ouvriers en soie de Lyon.

Foires : Une ordonnance royale, rendue en 1835, a autorisé la création de trois foires à Viry, qui se tiennent les 20 avril, 20 juillet et 1^{er} octobre. On y vend du bétail et les autres marchandises qu'on rencontre ordinairement dans les foires de village.

Il y a trois chalets dans lesquels on fabrique annuellement 30.000 kg de fromages, façon Gruyère, de bonne qualité, et 10.000 kg de fromage persillé, dit de Septmoncel, très estimé. On fait en outre, dans les hameaux et granges isolées, 30.000 kg de fromage de cette dernière espèce.

On compte à Viry trois moulins à farine à un seul tournant et un autre aussi à une paire de meules, avec une scierie mécanique à une lame et une seconde scierie à une lame.

Les patentables sont : 8 aubergistes, 1 cordonnier, 2 forgerons, 2 maçons, 4 épiciers, 1 boucher et 1 marchand de bois en gros.

Ce village est la résidence d'un notaire.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; une maison contiguë au cimetière, renfermant le presbytère, la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 60 élèves ; une maison commune en cours de construction, qui coûtera 23.000 fr. et qui renfermera la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons et le dépôt de la pompe à incendie ; trois fontaines avec abreuvoirs ; une petite pompe à incendie et 595^h 51^a de terres, pâtures, friches, murgers, bois-taillis et marais, d'un revenu cadastral de 1.932 fr.

L'institutrice et son école, fréquentée en hiver par 50 élèves, occupent provisoirement une maison louée.

Bois communaux : bois-taillis, 203^h ; coupe annuelle 13^h 53^a; bois-sapins, 114^h 09^a ; coupe annuelle 160 arbres.

Budget : recettes ordinaires 4.788 fr. ; dépenses ordinaires 4694 fr.

Bureau de bienfaisance : il a été fondé en 1835 par M. Victor Mermet, juge de paix, né à Viry où il est mort en 1835, et par Claude-François Mermet, tanneur à Saint-Claude, qui a légué, en 1851, aux pauvres de ce village, une somme de 1000 fr. ; revenus ordinaires 173 fr. ; dépenses ord. 160fr. répartis entre 29 indigents.

NOTICE HISTORIQUE



A l'extrême limite du département, sur les confins du Bugey, s'étend, dans la région des hautes chaînes du Jura, un plateau accidenté dont Viry occupe le centre. L'immense et majestueuse perspective qu'on découvre du haut du Crêt de la Bastie ; le riant paysage qu'offrent les bords du lac d'où sort le ruisseau de Longviry ; de belles forêts, de profondes vallées, des roches tourmentées, un air très pur, font de Viry un séjour très agréable ; aussi prend-il rang parmi les plus jolis villages du Jura. Son nom, *Virix*, appartient à la langue celtique comme celui d'*Ambutrix*.

Ce lieu existait déjà lorsque les Romains firent la conquête de notre pays, et faisait partie de la confédération des Ambarres. Le culte rendu à son lac, à ses rochers, à ses forêts, et dont quelques traditions conservent le souvenir, avait été inspiré par la religion druidique. Trois voies de communication partant de Belleydoux, Eschallon et Oyonnax, venaient alors aboutir dans une gorge ouverte par la main de l'homme et appelée la *Roche-Taillée*. Elles se prolongeaient par une ligne unique jusque dans la vallée de la Bienne, en traversant le bassin de Viry, le défilé de la *Vie Fourche* et la vallée du Tacon. Les monnaies gauloises et romaines trouvées sur le bord de ce chemin en attestent l'ancienneté. Des fouilles dirigées avec soin dans les contrées de la *Pommerai*e, des *Chazeaux*, du *Pérou*, de la *Tour*, des *Pesses*, de la *Fontaine aux Maures*, de la *Chapelle*, amèneraient probablement la découverte de substructions romaines. Lorsque les hordes germaniques eurent dévasté la Séquanie et le pays des Ambarres au IV^e siècle, Viry resta quelque temps désert ; mais il fut bientôt repeuplé par des colonies burgondes. Un certain nombre de religieux, sortis au VI^e siècle de l'abbaye de Condat, y formèrent un prieuré qui subsista jusqu'au commencement du XV^e siècle. L'église de ce village est mentionnée dans le diplôme du roi Lothaire, de l'an 852 ou 855, parmi les possessions de cette abbaye, et l'empereur Charlemagne avait déjà reconnu, en 790, qu'une partie d'Eschallon, qui est dans le voisinage, appartenait à ce monastère.

Seigneurie : Viry et Rogna formaient une prévôté qui appartenait en toute justice, haute, moyenne et basse, à l'abbé de Saint-Claude. Les sujets étaient de condition mainmortable, mais la plupart avaient reçu des affranchissements particuliers. Les sires de Thoire et Villars, d'Arbent, de Mornay, de Châtillon-de-Michaille, possédaient dans cette prévôté un grand nombre d'alleux que les abbés de Saint-Claude eurent beaucoup de peine à soumettre à leur domination. Les domaines du monastère auraient même été tous envahis, si les sires de Thoire et Villars n'avaient pas consenti à s'en constituer les protecteurs.

Le 7 des calendes de décembre 1217, Étienne I^{er} de Villars et Bernard de Thoire, frères, non-seulement donnèrent à l'abbaye, pour le repos de l'âme d'Humbert, leur père, et de celle d'Humbert, fils de leur frère, tout ce qu'ils avaient dans la paroisse de Viry et de Rogna en fiefs, coutumes, hommes, terres, prés, forêts et cours d'eau, mais encore ils promirent de la défendre et de la protéger contre tous ses ennemis. Étienne renouvela cette promesse en 1231, et jura de poursuivre à outrance Pierre, prévôt de Chassal, et ses complices, qui avaient assassiné Guillaume, cellérier du monastère.

Raymond d'Arbent, *Albent*, chevalier, n'espérant plus pouvoir lutter contre des seigneurs aussi puissants, consentit, au mois d'octobre 1232, à reconnaître que tout ce qu'il avait à Viry, *Viregio*, et à Rogna, *Roonia*, était du fief de l'abbé de Saint-Claude, et lui engagea ces biens du consentement de Guillemette, son épouse, d'Humbert et Guichard, ses fils, pour une somme de 50 livres de Genève, dont Hugues de Dramelay, chevalier, sire de Viremont, se porta caution.

Au mois de février de l'année suivante, Ebrard de Mornay, chevalier, du consentement d'Alix, son épouse, de ses frères Étienne, Bertrand, Pierre et Humbert, de Pierre, fils de Bernard de Mornay, son suzerain, engagèrent de même à ce prélat, pour 47 livres, ce qu'ils avaient à Viry.

Pierre, fils de Bernard de Mornay, après avoir soutenu, avec des chances diverses, une lutte acharnée contre l'abbé Humbert, fut cité à comparaître, en 1233, au château de Loyes, devant le sire de Villard, et fut condamné par ce prince à faire hommage à l'abbé du fief que tenait de lui, à Viry, Ebrard de Mornay, chevalier, son cousin.

Alix, veuve d'Aimé de Châtillon-de-Michaille, chevalier, vendit, en 1255, du consentement d'Humbert, Bernard, Pierre et Alix de Châtillon, ses enfants, à l'abbaye de Saint-Oyan, ce que ces derniers possédaient dans la paroisse de Viry du chef de leur père, en hommes, tailles, services, coutumes, cens, terres, prés et bois, même le fief d'Aymon de Mailla, pour 58 livres de Genève. Aimé de Châtillon avait déjà donné de grands biens à cette maison en 1230, à la sollicitation de Bérard de Thoire, son oncle, qui en était abbé.



Fief de prévôté : La prévôté de Viry était possédée héréditairement, dès le XIII^e siècle, par une famille noble de nom et d'armes. *Bernard* de Viry vivait en 1220. *Pierre*, son fils, vendit, en 1262, pour 50 sols viennois et une tunique, à l'abbé et aux religieux de Saint-Claude, différents hommes avec leurs tènements, qu'il avait à Viry et Rogna. En 1264, *Nicolas*, fils de feu Meynier de Viry, vendit aux mêmes ses droits sur la prévôté, *ministralia*, de ce lieu. Les héritiers de Guillaume de Broglio vendirent, en 1490, la prévôté de Viry à Henri Sambin, qui la laissa à Berthe Sambin, sa fille, épouse de Guillaume Vincent. Cette dame, par son testament du 2 avril 1557, institua pour ses héritiers universels Louis de Boisset et Claudine de la Rive, son épouse. Dès ce moment, la prévôté de Viry a appartenu aux seigneurs d'Epercy. (Voir l'article *Jeurre*.) De ce fief dépendaient un château-fort bâti dans le lieu dit à la *Tour*, une chapelle bâtie à côté, dans laquelle on célèbre une messe chaque mois, des corvées, des cens, un domaine considérable et la basse justice tant à Viry qu'à Rogna.

Seigneurie de la Bastie : Les seigneurs de Mornay avaient bâti sur la crête d'une montagne couverte de bois, une forteresse importante dont ils firent le centre d'un fief qui s'étendait sur des meix épars à Viry et Rogna. Ebrard de Mornay, chevalier, le tenait en 1235, sous la mouvance de Pierre de Mornay, son cousin, lequel se soumit seulement à cette époque à en faire hommage à l'abbé. N. de Mornay le porta en dot à Fromont, seigneur de Toulangeon, qu'elle épousa avant 1320. Jean, seigneur de Toulangeon, chevalier, leur fils, s'allia, le 17 octobre 1347, à Marguerite, fille de Guillaume, baron de Sennecey et de Traves, et en eut Tristan, seigneur de Toulangeon.

Antoine, second fils né du mariage de Tristan de Toulangeon avec Jeanne de Chalon, dame de Montrichard, seigneur de la Bastie, fut gouverneur et capitaine-général de Bourgogne en 1430, et chevalier de la Toison-d'Or. *Claude* de Toulangeon, l'un de ses fils, seigneur de la Bastie, fut l'un des défenseurs les plus ardents de Marie de Bourgogne et fit une guerre à outrance à Louis XI. Il vivait encore en 1502. Après sa mort, ses héritiers vendirent le fief de la Bastie. Il appartenait en dernier lieu à M. Simon-Emmanuel de la Forêt de Divonne.

Château : A l'extrémité orientale du territoire de Viry, du côté de Choux, s'élève une haute montagne au pied de laquelle passait un vieux chemin tirant de Viry dans la Combe de Désertin. Le château de la Bastie était construit sur le point culminant de ce rocher, coupé à pic de deux côtés et isolé au sud et à l'est par un profond fossé creusé dans le roc vif. Ce château, qui dominait un vaste horizon, fut rasé par les troupes de Louis XI en 1479. Il n'en reste que des amas informes de pierre et les traces des fossés.

État de Viry au moyen-âge : Viry était très peuplé avant les guerres et les pestes du XVII^e siècle. Il s'y tenait, sous des halles établies près de la tour du prévôt, dans le lieu dit *aux Aules*, un marché le mardi de chaque semaine et deux foires par an, l'une le 23 avril et l'autre le 2 octobre. Il y avait une *ferrière* ou forge qui ne fut abandonnée qu'en 1618, lorsque les mines de la côte de Bombout furent épuisées ; un battoir à écorce, plusieurs tanneries et deux ou trois moulins. La famille prévôtale des Millet de Vulvoz, noble Philibert Girod et ses descendants, Frédéric de Poypes, écuyer, grand-gruyer de l'abbé Pierre de la Baume, et ses fils, faisaient leur résidence habituelle dans ce village. Deux compagnies de chevaliers de l'Arbalète et de l'Arquebuse y étaient organisées sous les ordres du prévôt. On y comptait en outre trois ou quatre riches confréries. Un chemin très fréquenté par les pèlerins qui, du Bugey, venaient à Saint-Claude, et sur lequel l'abbé de Saint-Claude percevait un péage, traversait Viry.

Un tribunal volontaire, composé du curé comme juge, du vicaire comme avocat commun et du notaire comme procureur, terminait à l'amiable toutes les difficultés qui pouvaient naître entre les habitants. La sentence du juge était sans appel. Cet usage subsista jusqu'au moment de la révolution.

Événements divers : On possède très peu de détails sur les guerres que l'abbé de Saint-Claude soutint, au XIII^e siècle, contre les seigneurs d'Arbent, de Mornay, de Châtillon-de-Michaille et de Mailla, pour défendre ses possessions de Viry. Les traités faits avec ces vassaux rappellent des meurtres, des incendies, mais sans préciser les événements. Dans notre article sur Moirans, nous avons rapporté les violences qu'exerça à Viry, en 1402 ou 1403, le grand Jean Guillaume, qui commandait à Montréal pour le duc Philippe-le-Hardi. Chaque guerre que soutint le comté de Bourgogne contre la France causa des maux

inouïs à Viry. Sous Louis XI et sous Henri IV, les habitants du Bugey s'avançaient jusqu'aux portes de Saint-Claude, détruisant tout sur leur passage. Au mois de juin 1639, la Mothe-Houdancourt, en venant s'emparer de cette dernière ville, mit Viry à feu et à sang.



Prieuré : Le prieuré de Viry était ordinairement habité par un prieur et deux religieux de l'ordre de Saint-Benoît qui avaient fait profession en l'abbaye de Saint-Claude. Les chartes ne nous ont révélé que le nom de deux prieurs, *Jean*, qui vivait en 1230, et *Barthélémy*, en 1300. Le 11 avril 1520, l'abbé Pierre de la Baume acensa les biens du prieuré à noble Philibert Girod de Saint-Claude, et ne se réserva que la maison prieurale pour l'entrepôt de ses dîmes.

Maladrerie : Dans le lieu dit à la *Malatière*, existait un hospice pour les lépreux dont les biens furent réunis à la cure au XV^e siècle, à charge par le curé de faire une aumône à tous les pauvres qui se présenteraient le dimanche à sa porte.

Église : L'église de Viry, dédiée à saint Romain, diacre d'Antioche, dont on célèbre la fête le 18 novembre, est bâtie sur une éminence à l'extrémité nord du village. Elle a été reconstruite en grande partie dans le cours du XVIII^e siècle, sur l'emplacement de l'ancienne qui était du style roman le plus pur, et se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur, d'un baptistère, de deux chapelles et d'une sacristie. Le clocher primitif, bâti à l'intersection de la nef et du chœur, a été transféré, en 1822, à l'entrée de l'église. Cette même année, les ouvriers occupés à démolir une partie du chœur pour y faire des réparations, mirent à découvert un mur plus ancien sur lequel étaient peintes diverses figures séparées par des encadrements. L'une d'elles tenait un vase plein de fleurs ; à ses pieds s'élevaient aussi des fleurs et du feuillage. Le tableau suivant représentait un homme armé d'une serpe à long manche, avec laquelle il paraissait émonder un petit arbre. Il était revêtu d'une tunique à pèlerine brune. Des lettres latines étaient ainsi disposées des deux côtés de sa tête :

IV NI
V S

Dans le cadre à côté, on voyait des jambes nues en partie dans l'eau. Ces peintures à fresques, dont l'ensemble devait représenter les quatre saisons, étaient d'un travail grossier et remontaient probablement au XI^e siècle.

Curiosités naturelles : On remarque à Viry un lac de forme elliptique, ayant une circonférence d'un kilomètre environ, alimenté en apparence seulement par les eaux pluviales. On y pêche d'énormes brochets, des tanches et de grosses écrevisses. Il donne naissance au ruisseau de Longviry qui vient se jeter dans la Bienne, près de Molinges.

Si, d'un point choisi du hameau des Cernois, on interroge un écho que rend la montagne de Viry, on distingue parfaitement la répétition des trois dernières syllabes de la phrase qu'on aura prononcée.

Biographie : Les familles Mermet, Michalet, Caillat, Jacquenod et Potard sont très anciennes à Viry et ont fourni des magistrats, des ecclésiastiques, des officiers, des médecins et des professeurs de l'université.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. —Annuaire du Jura, année 1840. —Notes dues à l'obligeance de M. Jacquenod, de Viry, principal du collège de Saint-Claude.